



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86354

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Afin d'accompagner les évolutions induites par le numérique, le CESE préconise la poursuite de la généralisation et du développement des services universitaires de pédagogie. Selon le rapporteur, ces services devraient être en charge de l'accompagnement des initiatives, expérimentations et innovations pédagogiques. Il ajoute qu'ils auraient vocation à être des centres mettant à disposition des enseignants, des responsables de formations et des ingénieurs et conseillers pédagogiques, des ressources pédagogiques et techniques transversales afin de les accompagner dans leurs missions. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86354

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5843

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)